

Adhésion ABSCL

L'adhésion à l'ABSCL (tarif unique de **12€**) est **obligatoire** pour la pratique de toute activité.

Une séance de découverte est proposée pour chaque activité afin d'exercer votre choix en toute connaissance de cause.

L'inscription à l'activité est due pour l'année entière.

Les activités sont interrompues pendant les vacances scolaires.

Un minimum de 10 inscriptions est nécessaire pour assurer le maintien des activités.

Un certificat médical valide (ou une attestation de santé) est **obligatoire pour la pratique des activités à caractère sportif.**